



Commune de SAINT-PERREUX (Morbihan)

RÉVISION N°1 ET N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

1^{er} Avis

Par arrêté en date du 3 mai 2021, le Maire de SAINT-PERREUX a fixé les dates de l'enquête publique relative aux révisions allégées n°1 et n°2 du Plan Local d'Urbanisme :

**Du 26 mai 2021 à 8h30 au 11 juin 2021 à 17h30
A la mairie de SAINT-PERREUX.**

La révision allégée n°1 concerne l'extension de la zone Ai au lieu-dit La Graë et la révision allégée n°2 concerne la création d'une zone AL à vocation d'hébergement de plain air dans le village de la Renaudaie.

Le commissaire enquêteur, Mme Nicole JOUEN, désignée par décision du Président du Tribunal Administratif de Rennes en date du 10 mars 2021, recevra en mairie aux dates et heures ci-dessous :

- Mercredi 26 mai 2021 de 8h30 à 12h
- Lundi 31 mai 2021 de 14h à 17h30
- Vendredi 11 juin 2021 de 14h à 17h30

Les pièces du dossier seront consultables en mairie, aux horaires habituels d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la mairie (<http://saint-perreux.fr/>). Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur, ou par mail à enquetepublique-st-perreux@orange.fr.